

**ASSEMBLÉE NATIONALE**11 février 2023

---

MAJORITÉ NUMÉRIQUE ET LUTTE CONTRE LA HAINE EN LIGNE - (N° 739)

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° AC36

présenté par

M. Bilde, Mme Blanc, M. Ballard, M. Chudeau, Mme Loir, M. Loubet, M. Odoul,  
Mme Parmentier et Mme Ranc

-----

**ARTICLE 4**

À l'alinéa 1, après le mot :

« bien-être »

insérer les mots :

« , le comportement social ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Si les conséquences sur la santé mentale sont au premier rang des préoccupations quand on aborde la consommation des réseaux sociaux par les jeunes, c'est aussi la manière dont leur usage a redéfini les comportements sociaux qui nous importe et nous inquiète aujourd'hui (isolement, campagne de haine et de diffamation).